L'Echo de Manitoba

Jeudi, 7 Juin 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, Winnipeg, Man.

Reponse a une question

Un correspondant de la campagne nous écrivait ces jours derniers, pour nous poser cette question :

"A quoi attribuez-vous l'agitation nouvelle qu'on semble vouloir faire revivre en certains quartiers, autour de la question des Ecoles ?

N'est-il point surprenant de constater, que tant qu'a duré le gouvernement Greenway, les choses ont progressé sans bruit et d'une façon satisfaisante, tandisque depuis l'arrivée au pouvoir du parti conservateur les jérémiades ont recommencé de plus belle; pour parler en bon canayen "le diable est aux vaches."

Qu'est-ce que cela veut dire ?"

Nous citons de préference cette lettre, parcequ'elle résume plus nettement qu'aucune autre, le sentiment que quantité de correspondants nous expriment sous des formes différentes.

La réponse à cette question n'est pas difficile à donner.

L'agitation actuelle provient uniquement de ce que ceux à qui incombe aujourd'hui le devoir de poursuivre l'application de la politique de conciliation obeissent à un sentiment d'animosité préconçue contre cette politique.

Ils cherchent bien moins à tirer avantage de la loi de 1897, qu'a discrediter cette loi.

Au lieu de l'huile, on verse du sable, dans les rouages de la machine, avec l'espoir secret de tout faire casser.

Il suffit pour s'en convaincre, de lire les articles de la North-west Review et du Manitoba en ces dernières semaines.

Du Manitoba nous ne dirons rien ; l'organe conservateur est fidèle à ses traditions en cherchant à créer une agitation politique de ce genre. Il ne rève que plaies et bosses. Peut lui importe, d'exposer nos populations rurales à retomber dans le misérable état de choses d'avant 1897.

Tout ce qu'il veut, c'est pêcher en eau trouble.

Quant à la North-west Review, son état d'âme est autre. Nous voulons bien admettre que son objectif principal n'est point de favoriser un parti politique aux dépens de l'autre, mais pour n'être pas politiques, les raisons secretes de son attitude n'en sont pas moins discutables.

En réalité, son hostilité avouée contre le règlement de 1897, est surtout une question d'entêtement, de parti pris, et l'orgueil n'y est pas étranger.

Jamais les rédacteurs de la Notrhwest Review ne pardonneront au parti libéral d'avoir eu le dessus sur eux dans cette question des Ecoles.

En dépit de toutes les Encycliques passées et à venir, ils n'admettront jamais que la politique de la conciliation puisse être la véritable solution du problème scolaire ; ils ne veulent ni voir, ni entendre

Le fanatisme indéniable qui survit parmi une partie de la population protestante du Manitoba; l'expérience des luttes passées; l'évidence de l'impossibilité absolue, qu'offre aujourd'hui la politique, à une solution coercitive; tout cela est lettre morte pour eux, ils restent figés dans leur formule ancienne "Tout ou rien:"

Toutes convictions sont respectables et nous voulons bien croire que ce soit là leur conviction sincère ; mais il nous sera permis de leur rappeller cette sentence de Labruyère :

"Il n-est rien qui ressemble plus à une conviction qu'un mauvais entêtement."

Dans tous les cas, quellesque sincères que puissent être leurs convictions, nous ne saurions admettre qu'elles puissent prévaloir contre l'évidence des faits, ni permettre qu'elles puissent compromettre la solution d'un problème d'où dépend l'instruction et l'avenir de toute une population.

Les polémiques de ces dernières, semaines ont eu du moins, ce résultat appréciable, de nous faire connaitre, l'hostilité préconçue, avouée de la Northwest Review contre le règlement de 1897.

Or, nous le demandons de bonne foi, à tout homme loyal et intelligent ; est il possible d'espérer un résultat quelconque de la politique de conciliation quand ceux qui en sont les médiateurs, apportent un esprit d'hostilité aussi prononcé, quand ils avouent eux-mêmes leur désir de décrier la loi dont ils sont chargés de tirer parti ?

Là est la cause véritable des difficultés de l'heure présente.

Nous sommes les victimes du fanatisme politique des uns, et du parti pris coupable des autres

Ceux qui trahissent

Le Manitoba devrait bien mediter le proverbe :

"Qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu."

Il sied mal, d'accuser les autres de perfidie, à ceux qui ont si indignement trahi la minorité catholique, à ceux qui la trahissent chaque jour encore.

La perfidie ! mais Le Manitoba n'a pas fait autre chose durant toute l'année dernière, lorsqu'il faisait campagne en faveur de M. H. J. Macdonald.

Sciemment et délibérement, il a cherché à tromper la minorité, lorsqu'il se portait garant des dispositions bienveillantes de M. H. J. Macdonald à son égard.

M. T. A. Bernier, M. A. A. C. LaRivière, Bernier bambino, ont sciemment et délibérement, menti, trompé, trahi.

Le temps est venu de les clouer au pilori.

Lorsque, ces faux bonhommes dans leur organe, se portaient garants de la bonne volonté de M. H. J. Macdonald, lorsque M. J. Bernier, sur les plateformes électorales promettait aux électeurs que M H. J. Macdonald aussitot arrivé au pouvoir leur rendrait pleine et entière justice, ils mentaient de propros délibéré.

En effet au commencement de l'année 1899. MM. Bernier et LaRivière, avaient, à la suite d'un article paru dans le Telegram, échangé une série de lettres avec M. H. J. Macdonald, alors chef de l'opposition.

Or, M. Macdonald avait nettement refusé de faire la moindre promesse, il s'était refuse à discuter la question des Ecoles ; en un mot il leur avait opposé une fin de non-recevoir catégorique.

MM Bernier, LaRivière, et Bambino ont donc trahi éffrontement, lorsqu'ils recommandaient de voter pour un homme dont ils connaissaient l'intention avouée d'ignorer les revendications de la minorité.

Ils n'ont aucune excuse; car M. H. J. Macdonald n'a jamais cessé de repêter sur tous les "hustings" qu'il considérait la question des Ecoles comme une "dead issue."

Son programme politique de juillet 1899 a de parti pris ignoré cette question.

M. H. J. Macdonald. c'est une justice à lui rendre n'a jamais varié sur ce point.

Et les Bernier, les LaRivière, qui savaient tout cela, qui avaient la PREUVE ECRITE des intentions de M. H. J. Macdonald, n'en ont pas moins continué à vouloir jetter la minorité dans les bras du parti conservateur !

Honte ! Honte ! à ces politiciens hypocrites et perfides.

De Charybe en Scylla

Le Rév. M. Cherrier a publié dans le Manitoba et dans la Northwest Review une longue lettre adressée à M. Rochon, en réponse à un article paru dans la Patrie.

M. T. Rochon répondra à cette lettre, et si nous en faisons mention c'est que la Northwest Review nous y refère en guise de réponse à un de nos articles précédents.

La thèse de M. Cherrier est pour le moins singulière

" SI nous l'avions voulu, dit-il nous pouvions sous la loi de 1890 obtenir les mêmes avantages que vous attribuez à la loi de 1897."

Mais alors S'IL en est ainsi, la loi de 1890, Monsieur l'abbé, etait loin d'être aussi mauvaise que vous le prétendiez !

SI cette loi nous permettait de faire fonctionner nos écoles sur le même pied qu'elles sont aujourd'hui, savez-vous bien que ceux qui auraient, sept ans durant, empêché la minorité de jouir de ces avantages et privé d'instruction toute une génération porteraient une lourde, bien lourde responsabilité !

C'est une étrange révélation que nous fait là M. Cherrier, et dont la minorité catholique aurait le droit de s'étonner !

M. l'abbé Cherrier tombe de Charybe en Scylla.

L'esprit des conservateurs

Il est curieux de constater l'esprit qui règne parmi les conservateurs, du haut en bas de l'échelle ; c'est décidement une préoccupation originelle chez eux de faire de la politique avec les moindres incidents.

Ainsi, jeudi dernier, une dépêche de l'adjudant général à Ottawa, prévenait le commandant de la place de Winnipeg qu'il n'anticipât pas sur la prise de Pretoria. Il en est resulté que le 90eme bataillon n'a pas pris part aux fêtes célebrées ce soir là.

Aussitôt le maire Wilson de télégraphier à Ottawa, accusant le gouvernement libéral de déloyauté.—Toujours la même histoire. Aujourd'hui le calme revenu, on s'aperçoit que les danseurs étaient partis avant les violons, et il est fort heureux qu'on n'ait pas exposé le 90ème à figurer dans une manifestation assurément fort louable mais prématurée, et les évènements ont prouvé, combien sagement, avait agi l'adjudant général.

Mais ne trouvez pas combien caractéristique, l'empressement de ce maire conservateur à lancer une accusation injustifiée de déloyauté.

Les conservateurs n'ont décidement que ce cri en bouche !

La Commission des Metis

La commission nommée par le gouvernement libéral pour entendre et règler les réclamations des Métis du Nord-Ouest a commencé ses travaux.

Elle s'est partagée en deux bureaux qui operèront, l'un dans la Saskatchewan, l'autre dans l'Alberta et l'Assiniboine.

A son retour la commission s'arrêtera également à Winnipeg pour y entendre les réclamations qui pourraient exister.

Nous rappelerons pour l'instruction de nos lecteurs que cette commission a pour but de donner un scrip ou octroi de terre à tout metis né dans les Territoires du Nord-Ouest, entre le 15 juillet 1870 et le 31 Décembre 1885.

S'il faut en juger par le texte d'une adresse de remerciements parue dans le Free Press et presentée à la commission par les Métis de Willow Bunch, ceux-ci sont pleinement satisfaits de la mesure prise par le gouvernement Laurier.

Ces réclamations avaient été ignorées de parti pris par les Conservateurs. pendant toute leur administration.

C'est grâce a l'action de l'hon Clifford Sifton secondé par M. L. O. Davis député de Saskatchewan, M. M. Oliver M. P. Douglas, M. P., que la commission a été nommée.

Pour son debut, à Willow Buch, la commission a eu à regler 250 cas. Si l'on se rappelle que l'année dernière une commission a également été nommée pour faire les traités avec les Sauvages, du Nord de la Saskatchewan, on verra que le gouvernement liberal, est le premier qui ait su reconnaître les droits des premiers habitants de nos Provinces de l'ouest, et donner satisfaction a leurs justes réclamations.

Leur maniere d'agir

La manière de procéder des Conservateurs.

Le gouvernement de M. H. J. Macdonald impose une taxe nouvelle de $20,000 sur les municipalités.

En même temps, il élève le montant des subsides aux municipalités de $40,000, chiffre de l'année précedente, à $61,518.

Il donne d'une main ce qu'il retire de l'autre.

Ce serait déjà passablement ridicule.

Mais en réalité cela signifie toute autre chose.

L'augmentation de $21,518 d'octroi aux municipalités sera distribuée, à quelques municipalité choisies et amies dans un but politique et ce sont les $20,000 de taxes payées par l'ensemble des municipalités qui serviront à la distribution de la manne aux élus.

Une partie des municipalités paiera double taxe pour accorder des faveurs aux autres

Voila l'exacte signification.

Cela seul, suffit à faire connaitre les abominables pratiques de lo politique conservatrice.

Comme de raison, nos municipalités françaises, toujours oubliées, seront celles qui souffriront le plus de cette injustice sans nom

Notes Editoriales

Il y a longtemps que nous avons pris notre parti de rire des insanités grossières et qu'il se plait à croire insultantes du jeune hurluberlu présomptueux et mal élevé qui embourbe de sa prose les colonnes du Manitoba

Nous le laisserons se carrer dans sa boue.

Nous avons mieux à faire qu'à moucher les gamins morveux.

C'est là une besogne, dont se chargent eux-mêmes les parents, dans les familles qui se respectent.

A lire la composition de la nouvelle société de St. Jean Baptiste de Ste. Annes des Chênes, nous avions cru d'abord qu'il s'agissait d'une association conservatrice; cependant d'après le Manitoba il parait bien avéré que c'est en réalité une branche nouvelle de la société St. Jean Baptiste.

Nous paraissons devoir entrer dans une période de sècheresse au Manitoba ; si le bill de prohibition de M. H. John Macdonald est voté, et la chose ne fait pas de doute, cultivateurs et citadins vont diablement tirer la langue.

Où donc était M A. A. C. LaRivière lors du vote de la semaine dernière sur la question des Elevateurs, question qui intéresse si fortement les cultivateurs du Manitoba ?

Nous avons en vain cherché son nom parmi ceux des deputés qui ont voté sur cette question.

Une question?

Le cabinet de M. Hugh John Macdonald, premier ministre du Manitoba, vient d'être appuyé à la Chamqre par une majorité de sept voix, 22 contre 15, sur une question toujours scabreuse : l'augmentation des impôts Le nouveau gouvernement est donc solidement assis. En profitera-t-il pour améliorer la situation scolsiare de la minorité catholique —(La Verité)

Nomination

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. H. Pacaud de St. Norbert, à un emploi au bureau des terres à Winnipeg.

Nos compatriotes trouveront en lui un employé serieux, serviable.

Cette nomination était d'autant plus nécessaire, qu'aucun employé de ce bureau ne parlait français.

Nos sincères félicitations à M. H. Pacaud, et en même temps au gouvernement fédéral pour cet appointement si judicieux.